

Références spatiales des compagnies de l'Innovation Park de l'EPFL

Martin Schuler, Jérôme Chenal, Mariano Bonriposi et Sandra Walter

Conférence donnée le 24 septembre 2014 au Marché de la Recherche de regioisuisse sous le titre « L'innovation a-t-elle besoin de la région ? »

regioisuisse, l'organe qui accompagne la nouvelle politique régionale de la Confédération et des Cantons (NPR), a proposé de traiter la question de l'innovation dans les quatre contributions de cette conférence sous des angles théorique et pratique. Si le Jura industriel et l'Emmental rural représentent des régions classiques du périmètre de la NPR, la politique de l'innovation de l'EPFL se situe, quant à elle, dans un contexte métropolitain et international – néanmoins aussi ancrée régionalement. Cet ancrage spatial aux différentes échelles fait l'objet de ce court article ; une enquête de la CEAT menée auprès des entreprises du site fournira quelques éléments.

Les questions scientifiques de cette contribution touchent d'abord l'application du concept des « systèmes régionaux d'innovation » à l'EPFL, puis, dans une optique plus large, les enjeux pour l'Ecole et ses partenaires et les options prises ces dernières années. Se référant à Maskell et Malmberg (1999), le rôle de la région est défini « comme espace de relation entre la technologie, les marchés, le capital productif, les savoir-faire, la culture technique et les représentations. » Si on admet que l'EPFL réunit ces qualifications, se posent alors les questions de son degré d'insertion dans la/les région(s) et de la définition de celle(s)-ci.

Les étapes de l'histoire de la politique EPFL d'innovation et de développement sont les suivantes : depuis l'inauguration du site de l'EPFL à Ecublens en 1978, des échanges avec l'industrie ont été institutionnalisés. Ils ont été suivis, en 1986, par la création du *Centre d'appui scientifique et technique* et, en 1991, par l'ouverture du *Parc scientifique* qui soutient des start-up dans le développement d'innovations scientifiques. En 2004, la mise sur pied de la *Vice-présidence pour l'innovation et la valorisation* a signalé l'importance des liens entre la formation, la recherche et l'économie, une importance renforcée depuis 2010 avec l'ouverture de *l'EPFL Innovation Park* qui accueille des grandes entreprises cherchant un cadre propice à l'échange scientifique et économique. Aujourd'hui, la structure de *l'Innovation Park* est composée de trois piliers, à savoir les start-up, les collaborations avec les PME et la présence des *grandes entreprises*. Ces trois piliers sont presque entièrement situés dans le quartier de l'innovation, qui a été construit en deux phases, dont la plus importante au cours des quatre dernières années.

1. Dans notre enquête, nous avons dépouillé les listes historiques des 314 start-up du parc scientifique créées ou arrivées au cours des 20 dernières années. 193 d'entre elles ont disparu depuis, environ 10% par abandon, un quart dû à un déménagement – le plus souvent pour manque de place – et deux tiers suite au rachat par une grande entreprise du site même ou de l'extérieur. Dans le total des 314 entreprises, l'informatique, la micro- et nanotechnologie ainsi que les sciences de la vie sont les groupes les plus présents. Selon les périodes, le bilan des start-up varie, notamment en fonction des opportunités liées au rythme de construction des nouveaux bâtiments. Dans une enquête que la CEAT a menée auprès des start-up encore en activité (taux de réponse 22%), nous avons pu montrer que la grande majorité des fondateurs et fondatrices de jeunes entreprises est issue de l'EPFL ; ils sont à deux tiers d'origine étrangère – ce qui laisse penser que les Suisses favorisent plutôt une autre entrée dans la vie active. Les relations d'affaires de la plupart de ces entreprises sont multiples : suisses, européennes, américaines et asiatiques. Toutes les start-up de notre

échantillon entretiennent des échanges avec la France, beaucoup avec les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Italie et la Grande-Bretagne. Mais les liaisons avec les régions suisses sont presque aussi importantes, puisque plus de 90% ont mentionné le Bassin lémanique, environ 60% Zurich et autant l'Arc jurassien. Vu le grand nombre de relations mentionnées, on peut déduire que les échanges avec l'économie régionale sont intenses et variés, probablement en fonction des expériences de stages et de coopérations vécues durant les études.

2. Les relations entre les chercheurs de l'EPFL et les PME représentent, en principe, le segment le plus régional des trois piliers de coopération, le plus ancien et le plus structuré, notamment dans l'organisme *Alliance*, soutenu par les cantons romands et le SECO, qui permet un accès privilégié aux réseaux des chercheurs et des cofinancements. Dans notre enquête, nous n'avons pas essayé de quantifier ou de qualifier ces relations.
3. Les larges sites d'Ecublens et de Dorigny a permis pendant 50 ans une extension continue de l'EPFL et de l'Université et une concentration spatiale bien visible. Ainsi, les liens économiques et institutionnels avec le Canton de Vaud, la Ville de Lausanne, les communes hôtes et le district de l'Ouest lausannois sont forts. Des réserves locales de terrains dorénavant plus limitées, mais surtout une stratégie d'intégration plus large de l'EPFL en Suisse romande ont conduit à quatre accords avec les autres Cantons romands. Ce sont des accords de création et de financement de campus communs dans des domaines de recherche s'intégrant dans des clusters économiques régionaux : la micro-technologie à Neuchâtel (2007), l'énergie et la santé à Sion (2012), l'habitat intelligent à Fribourg (2013) et le Campus Biotech à Genève (2013). L'engagement des acteurs privés est aussi présent. Cette évolution signifie une nouvelle phase de régionalisation de l'Ecole, à l'échelle de la Suisse occidentale. En même temps, des spécialisations selon le domaine de recherche se font au niveau des quatre cantons avec des possibilités de transfert de l'innovation à l'économie régionale.

Parallèlement à cette évolution, le projet d'un *Parc national d'innovation* a été lancé dans un premier temps sur le site de l'aéroport militaire abandonné de Dübendorf, à proximité de l'ETH-Zurich, afin d'accueillir des grandes entreprises internationales intéressées à une coopération avec la Haute Ecole. Dans les faits, il s'agissait du modèle que l'EPFL était déjà en train de développer. Au final, la conception décidée en septembre 2014 par le Conseil fédéral est celle d'un *Parc national d'innovation multi-sites* avec deux pôles principaux (Dübendorf et Ecublens) et deux pôles secondaires en réseau (les deux Bâle et le Jura, ainsi que l'Argovie). Le réseau en voie de construction des Cantons romands avec l'EPFL formera un des pôles nationaux d'innovation.

Dans le contexte de la politique régionale suisse et son accent sur l'innovation on est tenté de conclure que l'EPFL, une institution suisse de recherche à vocation mondiale, a renforcé au cours des dernières années ses structures régionales avec des cantons partenaires engagés et ce en équilibre avec Zurich. La définition donnée en entrée des systèmes régionaux d'innovation semble bien s'appliquer aux différents niveaux et aux divers acteurs analysés pour l'EPFL. Selon les conclusions des autres contributions, c'est actuellement moins le cas dans les régions périphériques, telles que le Jura ou l'Emmental. Si les espaces de référence des entreprises travaillant dans les régions périphériques de Suisse se sont plutôt distendues, l'Ecole polytechnique à vocation mondiale a renforcé son ancrage national et régional en matière de politique d'innovation.

Dans les faits, tous les acteurs opèrent dorénavant aux différentes échelles spatiales. C'est ce message que la Confédération devrait traduire dans la définition de sa future politique régionale pour les prochaines législatures.